

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU PETR PAYS TOLOSAN

Séance du 8 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 8 septembre, les membres de l'assemblée délibérante du PETR Pays Tolosan régulièrement convoqués se sont réunis à 18h à la salle des fêtes de Paulnac.

## Votants :

**C3G :** Maryse AUGER, Patricia CADOZ, Didier CUJIVES, Caroline SALESSES, Brigitte GALY, Pierrette JARNOLE

**CCCB :** Joël CAMART, Catherine CLAEYS, Diane ESQUERRE, Gérard GUERCI, Anne-Sophie PILON, Thierry SAVIGNY, Patrice SEMPERBONI, Charles DE LASSUS SAINT GENIES, Sandrine PENAIRE

**CCF :** Michèle BEGUE, Hugo CAVAGNAC, Virginie CLAVEL, Alain HINAUX, Philippe PETIT, Colette SOLOMIAC, Serge TERRANCLE

**CCHT :** Chantal AYGAT, Jean-Paul DELMAS, Denis DULONG, Jean-Claude ESPIE, Marie-Luce FOURCADE, Céline FRAYARD, Patrice LAGORCE, Patricia OGRODNIK

**CCVA :** Sonia BLANCHARD ESSNER, Isabelle GAYRAUD, Jean-Michel JILIBERT, Cédric MAUREL, Robert SABATIER, Jean-Michel MICHELOT

**Absents ayant donné pouvoir :** Véronique MILLET à Colette SOLOMIAC, Philippe SEILLES à Joël CAMART, Thierry ASTRUC à Isabelle GAYRAUD

**Secrétaire de séance :** Gérard GUERCI

**Domaine : Contractualisation**

**Délibération n°: 22/063**

**Objet :** Candidature AMI PIA4 – « Démonstrateurs Territoriaux des Transitions Agroécologiques »

Colette Solomiac, Vice-Présidente en charge de l'agriculture et l'alimentation durables, informe que la candidature au « Programme d'Investissements d'Avenir n°4 » est dans la continuité des objectifs du

Projet Alimentaire Territorial du Pays Tolosan, répond au volet innovation du Plan de Relance et s'inscrit dans le cadre de 2 stratégies d'accélération :

- Systèmes agricoles durables et équipements agricoles contribuant à la transition écologique
- Alimentation durable et favorable à la santé.

Le PIA4 veut favoriser le développement de « démonstrateurs territoriaux » qui regrouperaient les acteurs concernés par ces 2 stratégies sur une échelle territoriale pertinente.

Les échanges suscités pour répondre à cet Appel à Manifestation d'Intérêt ont permis de faire émerger un consortium, construit autour d'un bassin de vie (l'aire métropolitaine toulousaine), cohérent face aux enjeux Agriculture / Alimentation / Eau / Santé.

L'Écopôle Alimentaire Tolosan – EAT - est fondé sur la complémentarité des compétences d'acteurs territoriaux :

- collectivités fédérées au sein de 5 Projets Alimentaires de Territoires (PAT),
  - acteurs de l'enseignement et de la recherche,
  - acteurs de la société civile (économiques, associatifs et citoyens)
- qui, ensemble, s'engagent dans une démarche de coopération et de structuration de filières au sein d'un territoire de vie.

Cet Écopôle permettra de mener des actions transversales en cohérence avec des bassins de production, de distribution et de consommation pertinents au regard d'un projet systémique de résilience alimentaire (agriculture et alimentation de qualité, durables et inclusives).

Il est proposé au Conseil Syndical de se prononcer sur :

- La candidature du PETR Pays Tolosan à l'AMI PIA 4
- Le mandat au Président pour signer tout acte et tout document relatif à ce dossier

**Entendu l'exposé de la Vice-Présidente,**

**Et après en avoir délibéré,**

**Le Conseil Syndical se prononce à l'unanimité de ses membres présents et représentés pour :**

- 1- Approuver la candidature à l'AMI PIA**
- 2- Mandater le Président pour signer tout acte et document relatif à ce dossier**

**Ainsi délibéré les : jour, mois et an désignés, au registre sont les signatures.**

Pour extrait conforme, le 8 septembre 2022.

**Le Président,**



**Didier CUJIVES**

Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture et publication  
Fait et délibéré en séance du 8 septembre 2022  
Au registre sont les signatures